CÉGEP SOREL TRACY

Grille de cours

Cohorte

2022-2023

2024-2025

500.A1 Arts, lettres et communication

500.AJ Arts, lettres et communication
Arts, médias et société

1re session

No cours	Titres du cours	Préalables	Pondération C	T	P
109-101-MQ	Activité physique et santé		1	1	1
601-101-MQ	Écriture et littérature		2	2	3
604-10X-MQ	Anglais (selon classement)		2	1	3
502-1C3-SO	Pratiques de l'image et du son		1	2	3
502-1G4-SO	Grands courants artistiques		3	1	3
502-1M3-SO	Enjeux culturels : méthodes de travail		2	1	3
XXX-XX3-SO	Complémentaire 1 (la pondération varie selon le cours choisi)		3		3
			22		19

Charge de travail hebdomadaire 41

2e session

No cours	Titres du cours	Préalables	Pondération C	T	P
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	PR ou CR 601-101-MQ	3	1	3
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	PA 601-101-MQ	3	1	3
604-MQX-SO	Anglais propre	PA 604-10X-MQ	2	1	3
502-2L3-SO	Mythes d'hier et d'aujourd'hui		2	1	2
502-2R3-SO	Recherche et création		1	2	3
502-2S3-SO	Arts, médias et société		1	2	3
560-2T4-SO	Interprétation et prise de parole		1	3	3
			24		20

Charge de travail hebdomadaire 44

3e session

No cours	Titres du cours	Préalables	Pondération C	T	P
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	PR 109-101-MQ	0	2	1
340-102-MQ	L'être humain	PA 340-101-MQ	3	0	3
601-103-MQ	Littérature québécoise	PA 601-102-MQ	3	1	4
530-3E4-SO	De l'idée à l'écran		2	2	3
502-3L4-SO	Chanson : analyse et création		2	2	3
560-3V4-SO	Arts vivants : pratique contemporaine	PR-560-2T4-SO	1	3	4
			21		18

Charge de travail hebdomadaire 39

4e session

No cours	Titres du cours	Préalables	Pondération C	T	P
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	PA 109-101-MQ PA 109-102-MQ	1	1	1
340-MQ3-SO	Éthique	PR 340-102-MQ	3	0	3
601-MQ4-SO	Culture et communication	PR 601-103-MQ	2	2	2
601-4LD-SO	Paysages de la littérature actuelle	PR ou CR 601-102-MQ	3	1	4
530-4C4-SO	Création en cinéma	PR 530-3E4-SO	1	3	5
502-4P4-SO+	Production artistique et médiatique	PA tous les cours des trois premières sessions++	1	3	4
XXX-XX3-SO	Complémentaire 2 (la pondération varie selon le cours choisi)		3		3
			24		22

Charge de travail hebdomadaire 46

\+ Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme.
++ Ou selon les dispositions particulières de la PIÉA.

Conditions d'admission

Conditions générales pour l'admission aux études collégiales :

- Selon les conditions d'admission aux études collégiales en vigueur.

La pondération fait référence à la charge hebdomadaire de travail pour chacun des cours.

C : Heures de cours théorique
T : Heures de laboratoire, de travaux pratiques, de stage
P : Heures de travail personnel

- PA - préalable absolu : cours qui doit avoir été réussi (60 % ou plus).
- PR - préalable relatif : cours qui doit avoir été suivi, mais pas nécessairement réussi (la note obtenue doit être égale ou supérieure à 40 %).
- CR - cours corequis : cours qui doit être suivi de façon simultanée avec un autre cours identifié.